



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Enquête sur l'Emploi, le Chômage et l'Inactivité

L'Insee réalise cette enquête dans notre commune.

Quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'Insee chargé de les interroger.



L'enquêteur contactera les ménages concernés entre le et le

Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel.

Les réponses des enquêtés resteront confidentielles.

Merci de lui réserver un bon accueil.

Si vous êtes intéressé(e) par les résultats de cette enquête ou par toute autre information d'ordre économique et social, vous pouvez consulter le site www.insee.fr ou vous adresser à Insee contact : 09 72 72 40 00 (du lundi au vendredi de 9h à 17h, tarification « appel local »)

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Visa n° 2019T005EC du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2019. Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes interrogées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INSEE.



Mesurer pour comprendre

Pourquoi cette enquête ?

L'enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité est l'une des pièces centrales du dispositif statistique de connaissance de l'emploi et du chômage.

Reconduite chaque trimestre, cette enquête est la source de référence pour estimer le taux de chômage en France et connaître les caractéristiques des personnes en emploi, des chômeurs et des personnes qui ne travaillent pas ou plus, les retraités par exemple.

Quel est le taux de chômage en France ?
Comment évolue-t-il ? Quels sont les emplois occupés en France ? Combien d'heures les Français travaillent-ils ? Combien de retraités travaillent ?

Cette enquête permet de répondre à toutes ces questions.

C'est la seule source permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales du travail, permettant de nous comparer avec nos voisins européens.

Pourquoi vous ?

Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages français, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de logements est donc tiré aléatoirement.

Votre logement en fait partie.

Pourquoi votre réponse est importante ?

Quelle que soit votre situation (que vous soyez en emploi, au chômage, étudiant, au foyer ou retraité...), votre participation est essentielle ! Elle permet justement de rendre compte de la diversité des situations.

Notre situation nous intéresse...

Vous êtes étudiant, stagiaire
Quel est votre niveau de formation ?
Travaillez-vous en plus de vos études ?

Vous travaillez
Travaillez-vous en CDI, en CDI, comme intérimaire ? À votre compte ?
Quelles sont vos conditions de travail (horaires, congés,...) ?

Vous êtes au chômage
À la suite de quelle circonstance êtes-vous sans emploi ?

Quel type de travail recherchez-vous ?

Vous êtes retraité
Quelle était votre dernière profession ?
À quel âge avez-vous cessé votre activité ?

Vous ne travaillez pas
Souhaiteriez-vous travailler ?

Comment va se dérouler l'enquête ?

Un enquêteur de l'Insee vous contactera pour convenir d'un rendez-vous. Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel.



Il posera des questions à l'ensemble des personnes de 15 ans ou plus de votre foyer.

Il est préférable que toutes les personnes de 15 ans ou plus soient présentes lors du passage de l'enquêteur afin de répondre directement aux questions qui leur seront posées.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements avant cette visite, vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région. Son numéro de téléphone est précisé sur la lettre-avis jointe à ce dépliant.

Quelles sont les missions de l'Insee ?

L'Insee est un organisme public chargé de collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique à caractère économique, démographique ou social.

Il coordonne le service statistique français et participe aux travaux menés par les organismes internationaux, notamment Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne.

Pour remplir sa mission statistique en toute indépendance, il dispose d'une large autonomie vis-à-vis des autres administrations.

L'utilisation par l'Insee des renseignements individuels collectés est conforme à la loi du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Les dispositions de l'article 6 interdisent notamment toute utilisation à des fins de contrôle administratif.

À quoi servent les informations collectées par l'Insee ?

Les enquêtes de l'Insee servent à alimenter des études économiques et sociales qui intéressent un large public. Les résultats sont largement utilisés par les : **journalistes, entreprises, enseignants, chercheurs, pouvoirs publics, collectivités locales, administrations ou particuliers.**

Pour toute demande d'information d'ordre économique et social, vous pouvez :

- ▶ **téléphoner à Insee Contact :**
09.72.72.40.00
du lundi au vendredi de 9h à 17h
(prix d'un appel local)
- ▶ **déposer un courriel sur insee.fr**
en cliquant sur « Nous contacter »
au pied de la page puis sur
« Faire une demande relative aux enquêtes... »

INSEE - SERVICE NATIONAL DES ENQUÊTES - 2013-05-27 09:42



Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité



Merci pour votre participation

Messager pour comprendre